

56°/28 - Ratification de l'avenant N° 1 au Marché du 20 Juillet 1962 approuvé le 10 Décembre 1962, passé avec la COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES pour la construction de 8 classes au BOIS DE NEFLÉS, type "MERCURE" et "SATURNE".

Le Maire demande au Conseil Municipal de ratifier l'avenant N° 1 du 14 Mars 1963 au marché de gré à gré du 20 Juillet 1962, passé avec la Cie FRANÇAISE D'ENTREPRISES pour la construction de 8 classes type "MERCURE" et "SATURNE" au Bois de Neflès. "

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M. Denis le 15 juillet 1963
P. le Maire et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: J. Cluchon.